



Arrêté municipal portant, à titre temporaire, déviation de la circulation lors de travaux

Le Maire de la commune de Chambles,

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;
- Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8^{ème} partie - signalisation temporaire ;
- Vu la demande formulée par écrit le 20/02/2026 par **ENEDIS** et l'entreprise exécutant les travaux **EGTP Réseaux** ;
- **Considérant** qu'en raison du déroulement des travaux de raccordements à l'électricité, sur la voie communale **Chemin du Chareyron** sur la commune de Chambles, effectués par l'entreprise **EGTP Réseaux** pour le compte de **ENEDIS**, il y a lieu d'interdire momentanément la circulation sur cette voie ;
- **Considérant** que les véhicules à qui s'applique cette interdiction peuvent emprunter les itinéraires de déviation définis au présent arrêté ;

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1^{er}

Du 7 au 17 avril inclus, date prévisionnelle de fin des travaux de raccordement sur la voie communale **Chemin du Chareyron**, sur le territoire de la commune de Chambles, la circulation sera interdite dans les deux sens sur cette voie.

ARTICLE 2

En raison des restrictions qui précèdent, la circulation sera déviée localement, du 7 au 17 avril 2026, dans les deux sens, comme suit :

- voie communale *Chemin du Minet* ;

L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier.

ARTICLE 3

La signalisation au droit et aux abords du chantier sera mise en place, maintenue en permanence en bon état, adaptée pendant les interruptions et enlevée à la fin des travaux, sous contrôle des services techniques de la commune, par l'entreprise **EGTP Réseaux**.

Elle sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992 modifiée et complétée. La signalisation permanente sera adaptée simultanément pour être en cohérence avec la signalisation temporaire.

La signalisation de déviation est à la charge du maître d'ouvrage et sous la responsabilité de **EGTP Réseaux**.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Chambles.



Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison

Arrêté n° A 26030902

ARTICLE 5

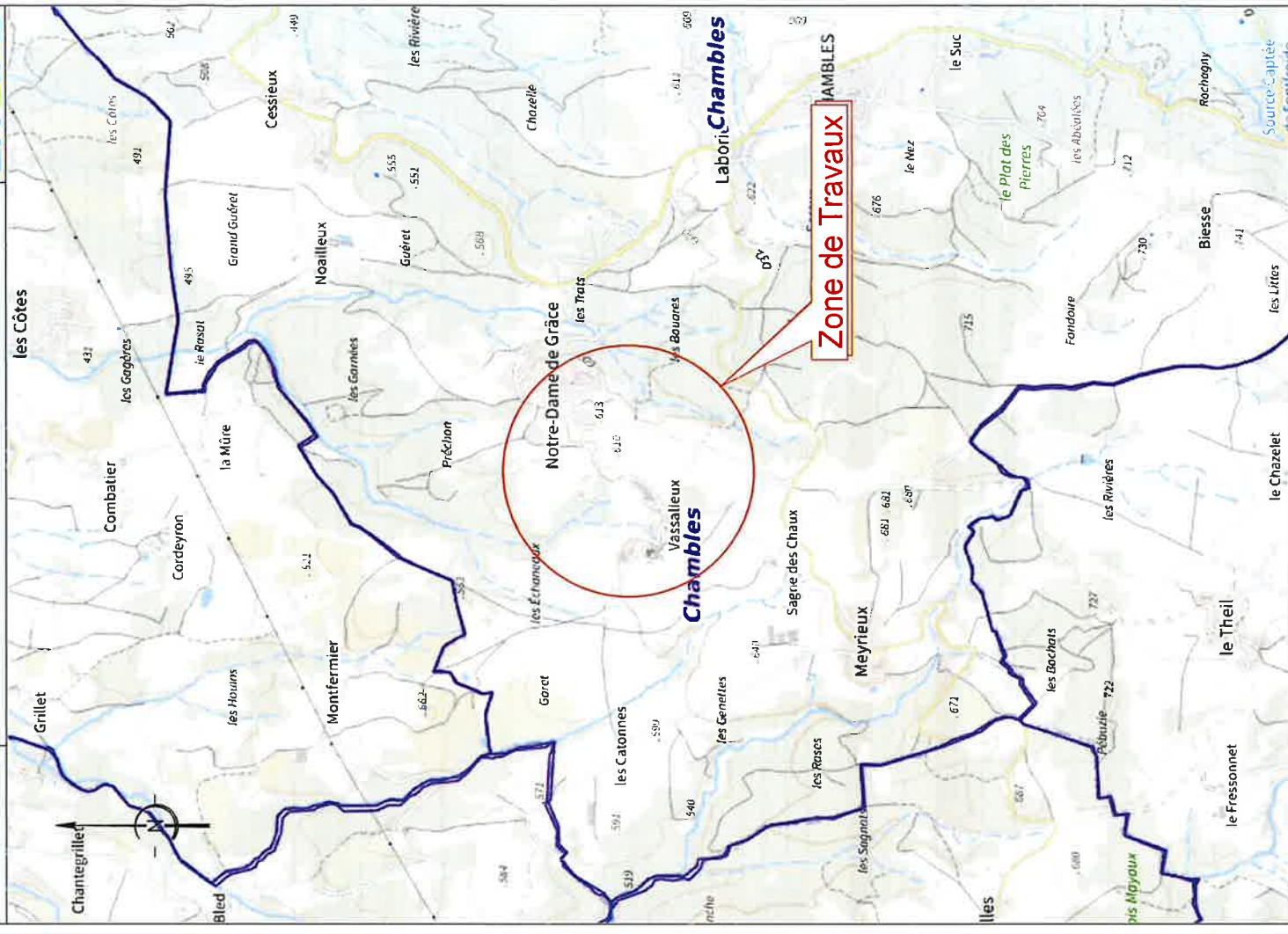
M. le maire de Chambles, M. le commandant de gendarmerie de Saint Just Saint Rambert, M. le responsable des services techniques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambles, le 09/03/2026.

Le maire,
Pierre GIRAUD

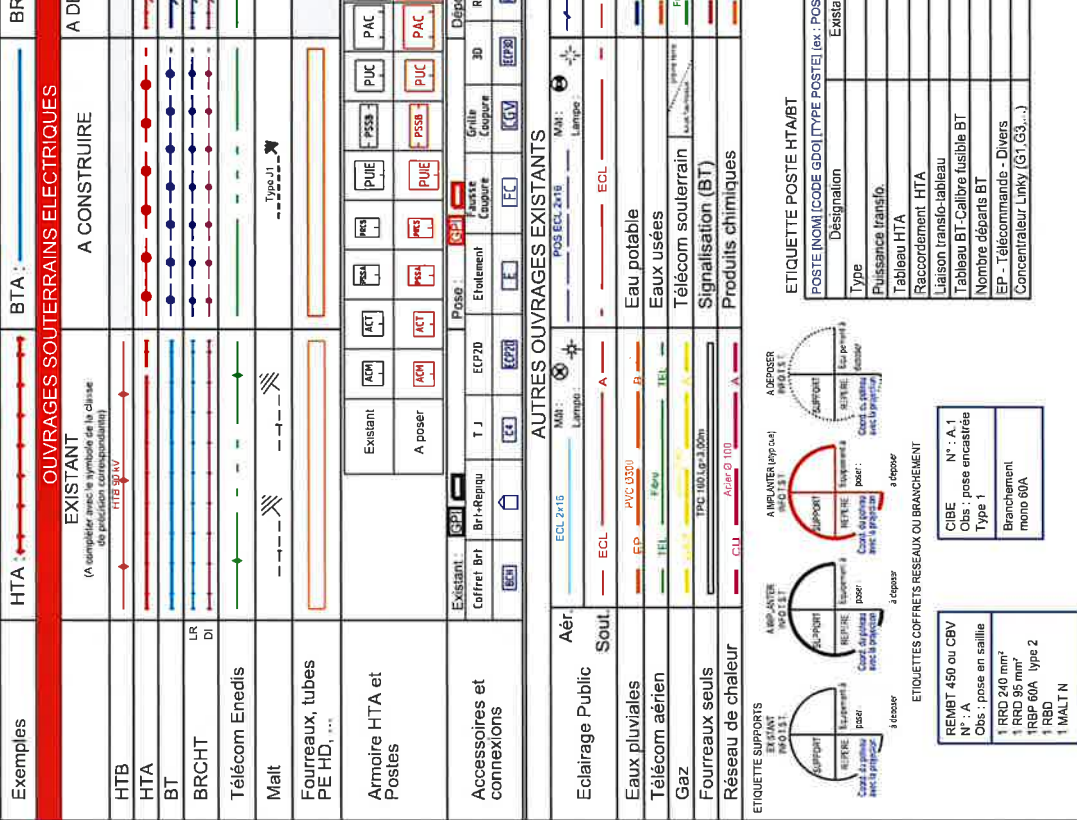
PAR DÉLÉGATION DU MAIRE,
Emilien JOUSSERAND
ADJOINT

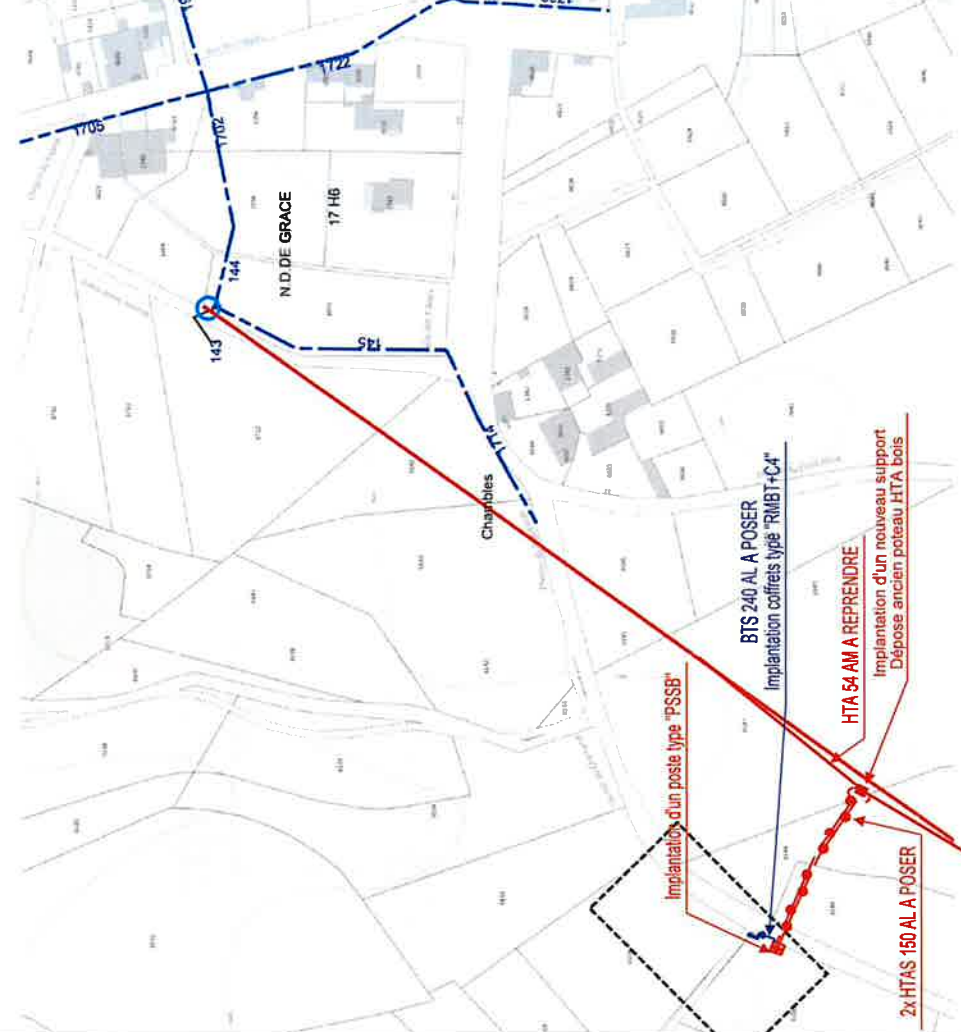
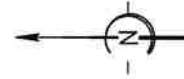
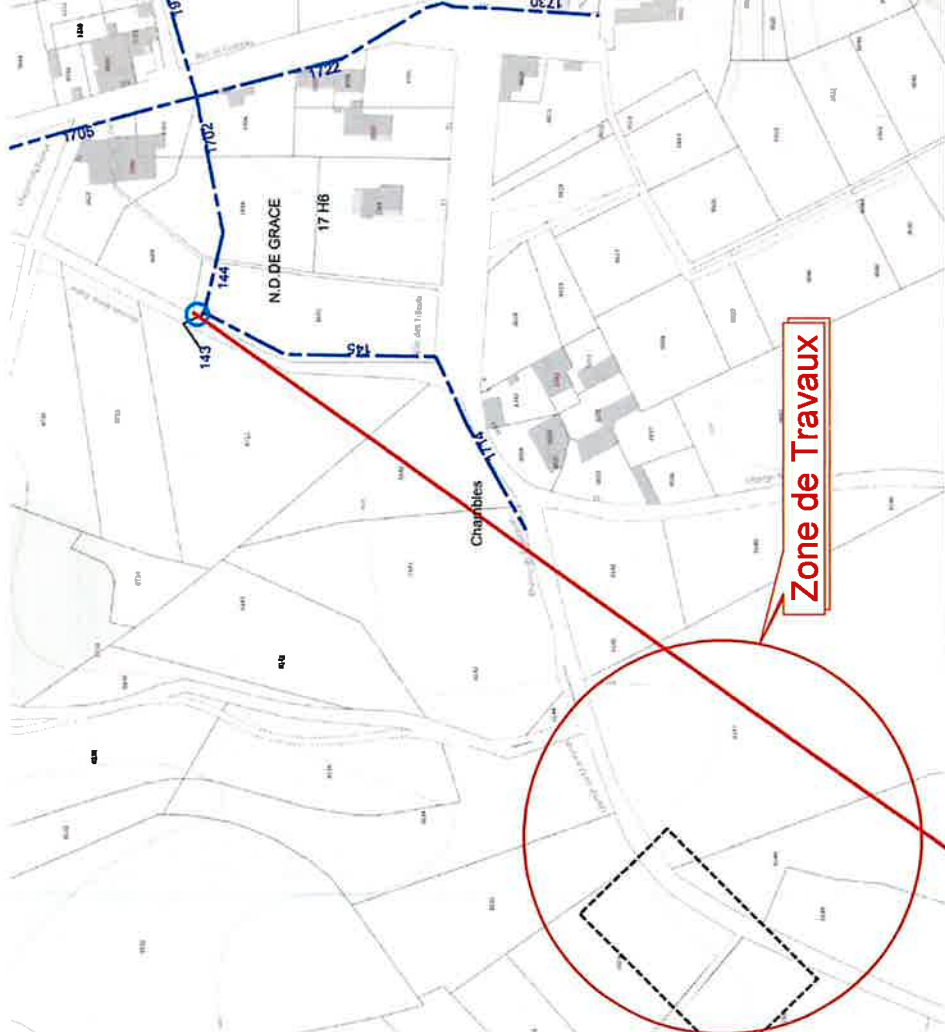
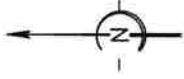




RACC PRODUCTEUR MR BARBIER															
AFFAIRE ENEDIS No :				ARTICLE R323-25											
DC24-136938				Commune(s) : CHAMBLES		Département LOIRE									
Plan No : 10251996				Adresse chantier : LIEU DIT ECHANAUX											
COORDONNES LAMBERT II Etendu : X=				Y=											
INTERLOCUTEURS :				Nom		Téléphone		e-mail							
CA ENEDIS :				M. ROLLAND		04.77.43.06.49		mathieu.rolland@enedis.fr							
Bureau d'étude :				M. MARCHAND		04.77.36.71.77		etudes@declicsarl.fr							
Entreprise de travaux :				EGTP		04.77.52.58.27		romain.pautonnier@egtp.fr							
MODIFICATIONS				No Indice	Demandées		Etablies		Vérfiées						
					Par	Le	Par	Le	Par	Le					
				CREATION				A				DECLIC	17/02/26		
N° DE CONSULTATION DU TELESERVICE				2026012202194P1F											
APPROBATION DEFINITIVE ET CONTROLE QUALITE															
BUREAU D'ETUDE				MAITRE D'OUVRAGE											
Nom	Date	Signature		Nom	Date	Signature									
PLAN PGOC															
ENTREPRISE DE TRAVAUX				Nom	Date	Signature									
IDENTIFICATION BUREAU D'ETUDE				TRAVAUX											
 BE DECLIC Avenue Benoit Faumeyron 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON Bureau d'étude Tel: 04.77.36.71.77				 EGTP RESEAUX											

Déclaration et Garantie d'accomplissement de l'ouvrage - Topographie - Scanner 3D - Etudes réseaux





Grille d'identification des enjeux du projet

Cette grille permet de déterminer l'impact du projet en matière d'urbanisme, de sécurité et d'environnement. Elle sert à identifier les services à consulter, ainsi que les démarches à mener

Coordonnées du maître d'ouvrage		Localisation du projet	
Nom (personne morale ou physique): M. ROLLAND		Commune: CHAMBLES	
Téléphone: 04.77.43.06.49 ROLLAND		Lieu dit: ECHANAUX	
Email: mathieu.rolland@enedis.fr		Nom et détails du projet: RACC PRODUCTEUR	
Copieur:			
Création ou modification d'une ligne		Création ou modification d'un poste	
Ingrueur (en m)		Type de poste:	
Action de câble:		Dans l'emprise d'un poste existant	
Aure du câble:		Sans modification de cette emprise	
gne en partie aérienne			
gne en partie souterraine			
1 zone urbaine ou périurbaine		Création d'un nouveau poste	
1 zone rurale		Avec maîtrise foncière	
avec impact sur terrain agricole		Dépôt de déclaration préalable d'urbanisme	
aménagement sous:			
Accotement		Décret DT/DICT - Retour DT	
Chaussée		Présence d'ouvrage ou de réseaux à enjeux ou risque industriels et technologiques	
Terrain naturel			
		Type de terrassement :	
vec traversée de voirie		Terrassement traditionnel	
Arrêts de travaux sur voirie délivrés		Terrassement Mécanisé (Trancheuse)	
Avec Impact sur la Circulation		Création d'une piste pour l'accès des engins	
		Liens utiles	
vec traversée de voie ferroviaire		Site DREAL Auvergne Rhone Alpes	
vec traversée de cours d'eau		Page d'accueil:	
proximité d'autres réseaux		http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/	
ans le domaine public		Cartographie recensement enjeux:	
ans le domaine privé		http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/30/NATURE_test.map	
Sans tous les accords amiables		Evaluation incidence Natura 2000:	
Avec usage de servitudes existantes		http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/	
		évaluation-des-incidences-natura-2000-contrôle-de-a12312.html	
		Situation du projet	
Armement d'un monument historique ou ZPPAUP (1)		Zone de captage d'eau potable	Incidences:
Natura 2000 (2)		Zone humide	Dérivement, abattages
espèces protégées (3)		Zone inondable	Pollution prévisible:
Réserve Naturelle ou site naturel classé/inscrit (3)		Zone sismique	Nature:
NIEFF 1 ou 2 (4)		Zone d'instabilité de terrain (glissements, chute de blocs...)	Perturbation d'espèces (reproduction, repos, alimentation, ...) (3)
Arc National ou Régional			Autres (Précisez):
Prêt de protection		Périmètre d'une DUP ou projet porté à connaissance public	(1) Prescription STAP à fournir
Réserves biologiques ONF			(2) Evaluation d'incidence obligatoire
Référé Préfectoral de Protection			(3) Dossier Inventaire / Impact obligatoire
Alopes			(4) Justification de l'application de la réglementation à fournir
Autres (Précisez):			
		Impact du projet	
projet présente un impact significatif sur l'environnement, un dossier plus assé doit être réalisé par le porteur du projet		Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact significatif sur l'environnement	
titre d'information, le projet est susceptible d'avoir un impact lorsque:			
e surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé			
e espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle			

Notice descriptive du projet et de ses impacts sur l'environnement

CHAMBLES

But et justification du Projet

Le projet se situe sur la commune de Chambles et consiste au remplacement d'un support, pose d'un poste HTA ainsi que l'implantation de 2x coffrets.

Analyse de l'état initial du site (enjeux environnementaux)

RAS

Analyse des effets sur l'environnement

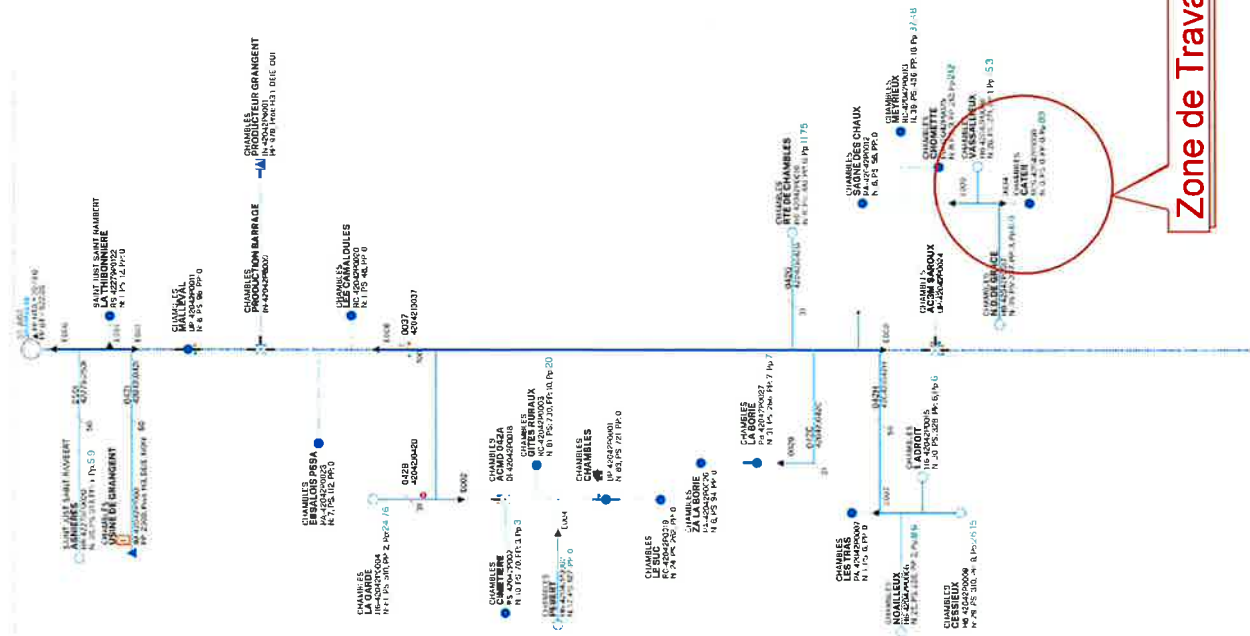
Les travaux sont réalisés exclusivement sous accotement stabilisés et empreinte des routes et chemins cadastrés. Voir formulaire d'incidences Natura 2000.

Justification du choix opéré entre les différentes solutions

Le tracé retenu correspond à celui du moindre impact, il empreinte des routes et chemins cadastrés (environnement et gêne occasionné).

Mesures envisagées pour supprimer, réduire ou compenser les conséquences dommageables du projet sur l'environnement

Les travaux sont réalisés en technique souterraine. Le poste pourra être teinté afin de s'intégrer au mieux à son environnement.



Zone de Travaux

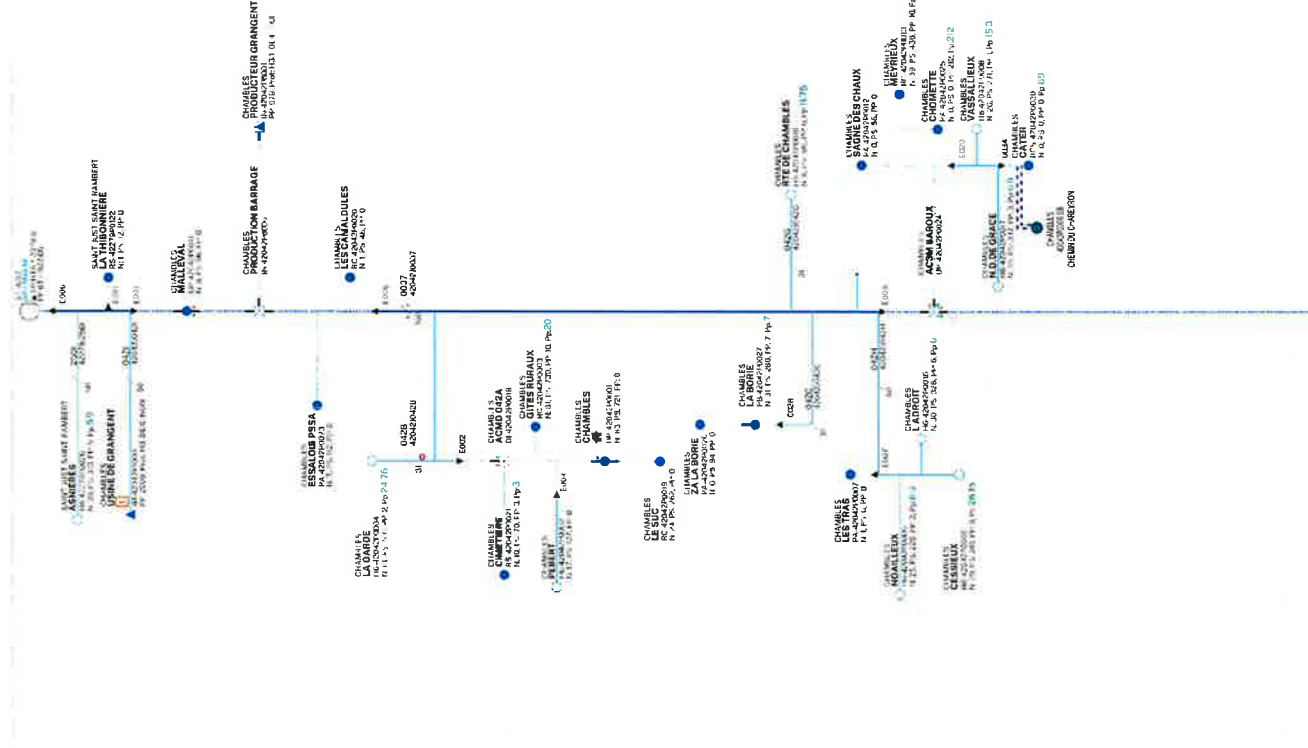


Tableau des Longueurs

Tableau des Longueurs réseaux					Commune : CHAMBLES					N° INSEE : 42042									
AERIEN		Section et type (ou supports, fascades)		Longueur électrique		Remarque (utilisation supports existants, nombre d'implantation de supports d'arrêt, n° de RAS, etc...):													
HTAA																			
BTAA																			
		Sous total		0,00															
		Sous total		0,00															
SOUTERRAIN																			
Repère ou Section Plan		Section ou type		Longueur électrique		Longueur géographique					Nom de la rue/du poste/annexe								
						Classe d'environnement (E1, E2, E3, E4 ou E5)		Sous Terrain Naturel (TV1)		Sous chausée (CH2C)		Sous accotement stabilisé (TA1)		Sous accotement stabilisé (TA2)		Surlongueur câble (m)		Surlongueur Poste (m)	
P1-A1		3x240+1x115 ALJM		23,00								18,00				2,00		3,00	
A1-A1.1		3x240+1x115 ALJM		5,00								3,00				2,00			
Sous-Total				28,00		21,00		0,00		0,00		21,00		0,00		4,00		3,00	
BTA/S																			
S2(RAS1)-P1		3x150 AL		92,00		76,00				66,00		10,00				11,00		5,00	
S2(RAS2)-P2		3x150 AL		92,00		76,00				66,00		10,00				11,00		5,00	
Sous-Total				184,00		152,00		0,00		132,00		20,00		0,00		22,00		10,00	
HTA/S																			
Sous-Total				0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
BCHT/S																			
Sous-Total				0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
TOTAUX																			
				212,00		173,00		0,00		132,00		20,00		21,00		26,00		13,00	
POSTE																			
Numéro		Type/Puissance		Cellule		Commentaires (nom, motorisation, équipement,...)													
POSTE HTA/BT		42042P00348		PRCS		CARTER EXISTANT													
ARMONIE HTA		42042P0035		PSSR		CUEMIN DUCHAUFFRON													
Mutation translo.						Passage de kVA à kVA													
						Fourniture neuf ☐ Oui ☐ Non													
DEPOSE																			
Repère plan		Section Nature type		Longueur Electrique Quantité		Commentaires sur le branchement					Poids des conducteurs		Remarques						
ABANDON HTAS																			
ABANDON BTS																			
Dépose HTA																			
Dépose BT																			
Dépose Poste HTA/BT																			
Dépose Poste HTA/BT																			
Commentaires sur l'affaire																			
Validation PLAN PGCC																			
Non Responsable Entreprise																			
Date :																			

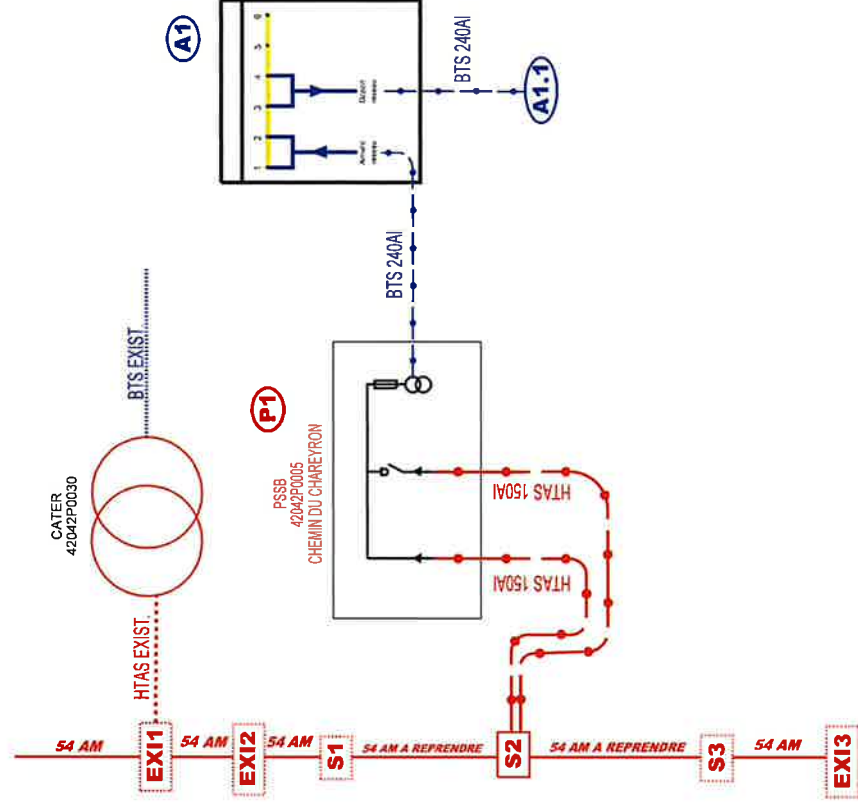
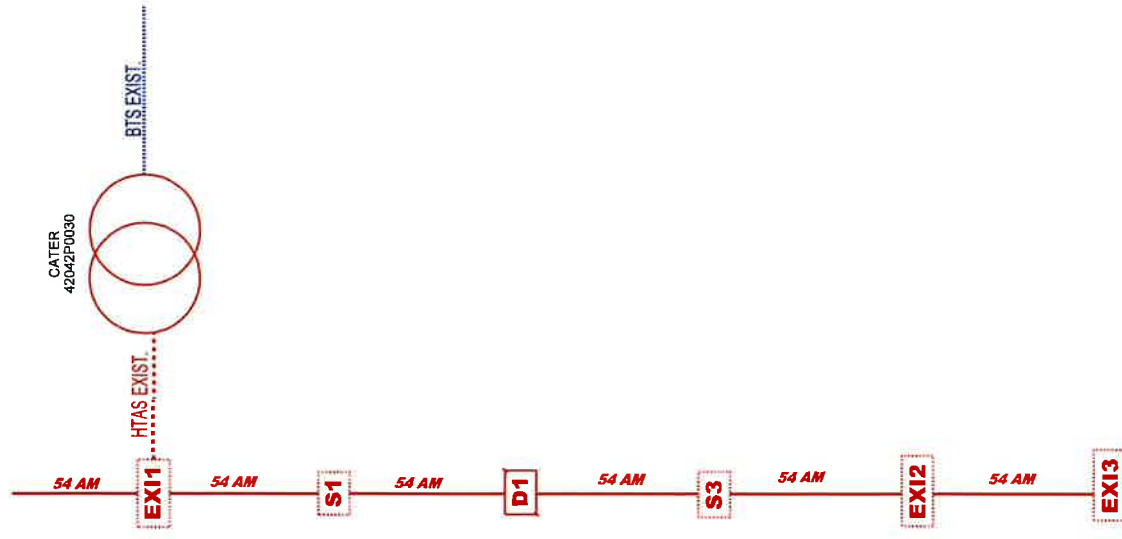


TABLEAU DES TERRES

Forme de terre	A	B	C	D	F	G	H	I	J1	J2
Coef. K	0.60	0.17	0.34	0.38	0.20	0.24	0.14	0.10	0.10	0.06
Resistivité ρ en Ωm	Bouée à fond de trouille	Poste HTA/BT périmètre 2 m	Piquet vertical	Piquet tracteur	Grille en tranchée 2 m	Serpentin 1 tranchée de 3 m Conducteur 10 m	Serpentin 2 tranchées de 3 m Conducteur 2 x 30 m	Serpentin 2 tranchées de 5 m Conducteur 2 x 15 m	Patte d'oe 3 branches de 5 m → 1 piquet central 3 m.	Patte d'oe 3 branches de 10 m → 1 piquet central 5 m.
50	30	8	17	19	10	12	7	5	5	3
100	60	17	34	37	20	25	14	10	10	6
200	120	34	66	75	40	50	28	20	20	12
300	50	100	112	60	75	42	30	30	30	18
400	66	133	149	80	100	56	40	40	40	24
500				100	125	70	50	50	50	30
750				150	180	105	75	75	75	45
1 000				300	240	140	100	100	100	60

TABLEAU RECAPITULATIF DES TERRES DE POSTES

Régimes de Neutre HTA du départ de Poste Source*	TM/TN Interconnexion ou Séparation	RM max	RN max	Date de la Mesure RN	Résistance RN mesurée	Observations

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRISES DE TERRE INDIVIDUELLES (MASSE ET NEUTRE)

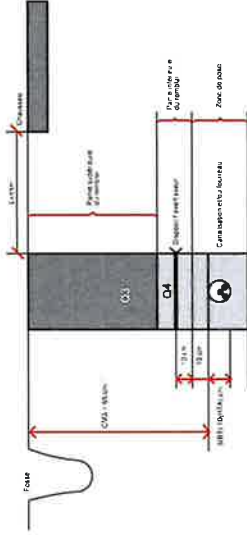
Repère	Valeur lue au telluromètre	Résistivité du terrain calculée	Résistance obtenue par le calcul (en Ohm)	Type de terre envisagée	Résistance mesurée après travaux	Date de la mesure
S2	20.9	525.27	31.52	J2		
P1	20.9	525.27	44.65	B+B		
A1	20.9	525.27	35.02	F+F+F		
A1.1	20.9	525.27	35.02	F+F+F		

TABLEAU RECAPITULATIF DES MESURES DE COUPLAGE ENTRE LA TERRE DES MASSES ET LES TERRES DU NEUTRE

Couplage entre repères	Résistance Terre Masse RM	Résistance Terre Neutre RN	Résistance entre masse et neutre RMN	Résistance de couplage masse neutre $RC = (RM+RN-RMN) / 2$	Coefficient de couplage masse neutre $(RC / RM) < 0.15$

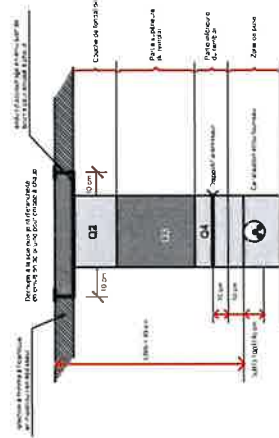
Coupes Types

Tranchée sous accotement bande de 1m de largeur pour la pose de la tranchée de compactage des embases selon la méthode du SETRA FAMILLE ACCOTEMENT STABILISE (TA1)



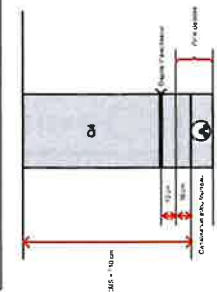
Coupe type TA1

Tranchée sous chaussée - Tranchée de type T4 ou T5 compactage des embases selon la méthode du SETRA FAMILLE CHAUSSEE (CH2)

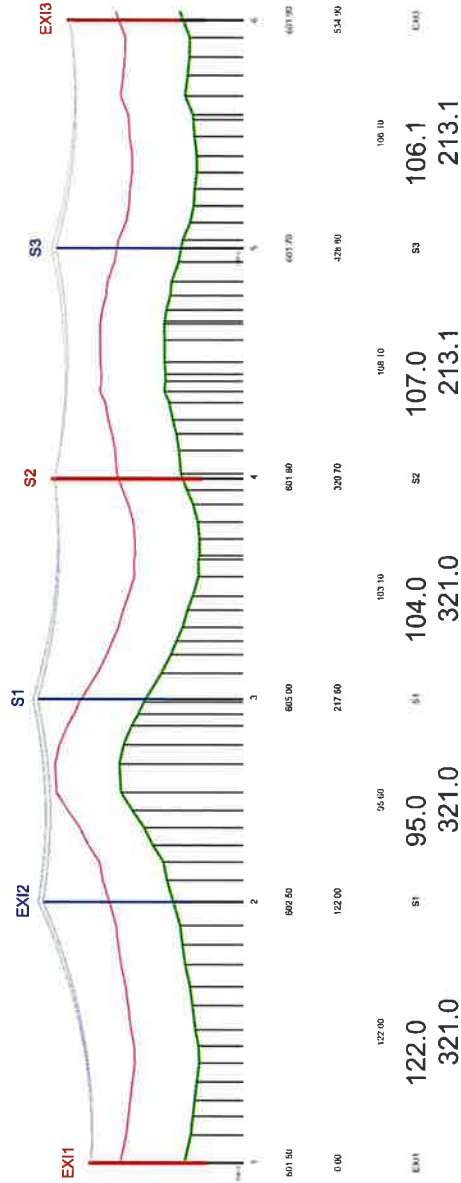
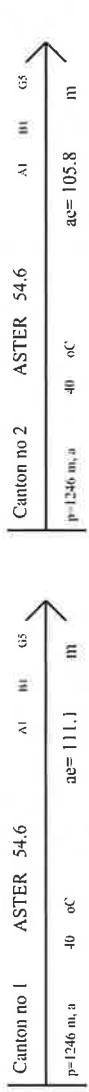


Coupe type	Réfection	Epaisseur
CH2A	Emplacement, sablage, gravillonnage	1 cm
CH2B	Bouche, li-couche	4 cm minimum pour l'embase
CH2C	Embase noir à chaud, enrobé à froid	4 cm minimum pour l'embase
CH2D	Enrobé de coureur, pavés, dalles	4 cm minimum pour l'embase

Tranchée en terrain vergé - terres agricoles labourables compactage des embases selon la méthode du SETRA FAMILLE TERRAIN VERGE (TV1)



Coupe type TV1



Canton 1 HTA EX11 - S2 ASTER 54.6
Portée équivalente 111.1 m
Paramètre 1246 m.a 40 C

Type	Température	Hypothèse	Température
A1	4.93		
B1	4.95		
G5	10.28		

PLAN DE COMPARAISON(NON NGF) NUMERO DES POINTS VISES

ALTITUDES DU TERRAIN

DISTANCES CUMULEES

DISTANCES PARTIELLES

DISTANCES ENTRE SUPPORTS

LONGUEUR DU CANTON

Type	Température	Hypothèse	Température
A1	4.93		
B1	4.95		
G5	10.28		

Type	Température	Hypothèse	Température
A1	4.93		
B1	4.95		
G5	10.28		

Type	Température	Hypothèse	Température
A1	4.93		
B1	4.95		
G5	10.28		

Type	Température	Hypothèse	Température
A1	4.93		
B1	4.95		
G5	10.28		

Type	Température	Hypothèse	Température
A1	4.93		
B1	4.95		
G5	10.28		

Type	Température	Hypothèse	Température
A1	4.93		
B1	4.95		
G5	10.28		



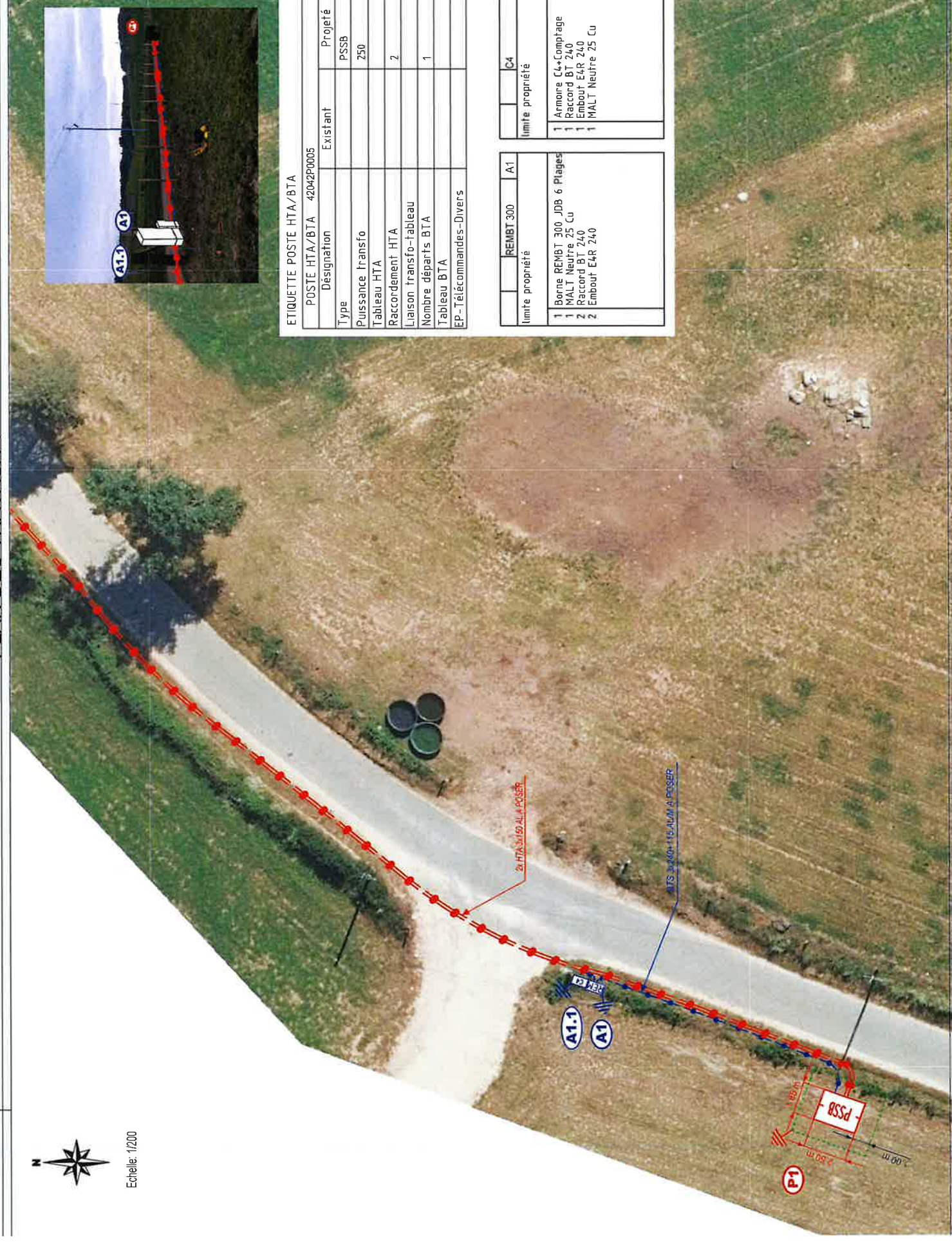
Type	Température	Hypothèse	Température
A1	4.93		
B1	4.95		
G5	10.28		

Type	Température	Hypothèse	Température
A1	4.93		
B1	4.95		
G5	10.28		

Type	Température	Hypothèse	Température
A1	4.93		
B1	4.95		
G5	10.28		



Echelle: 1/200

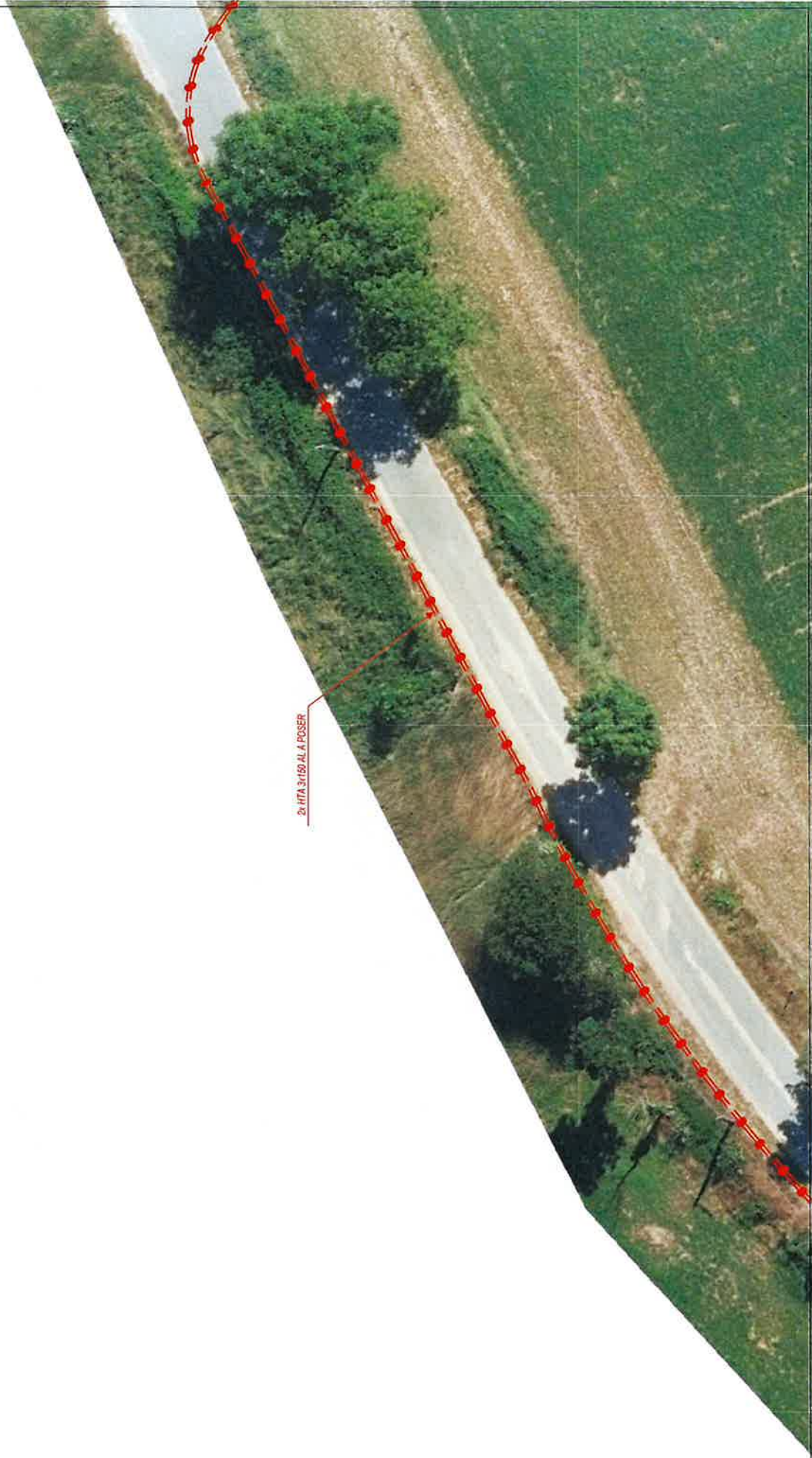


ETIQUETTE POSTE HTA/BTA

POSTE HTA/BTA 42042P0005			
Designation	Existant	Projeté	
Type		PSSB	
Puissance transfo		250	
Tableau HTA			
Raccordement HTA		2	
Liaison transfo-tableau			
Nombre départs BTA		1	
Tableau BTA			
EP - Télécommandes-Divers			
limite propriété			
REMBT 300	A1	IC4	A1.1
1 Borne REMBT 300 JDB 6 Plages			
1 MALT Neutre 25 Cu			
2 Raccord BT 240			
2 Embout E4R 240			
1 Armoire C4+Complage			
1 Raccord BT 240			
1 Embout E4R 240			
1 MALT Neutre 25 Cu			

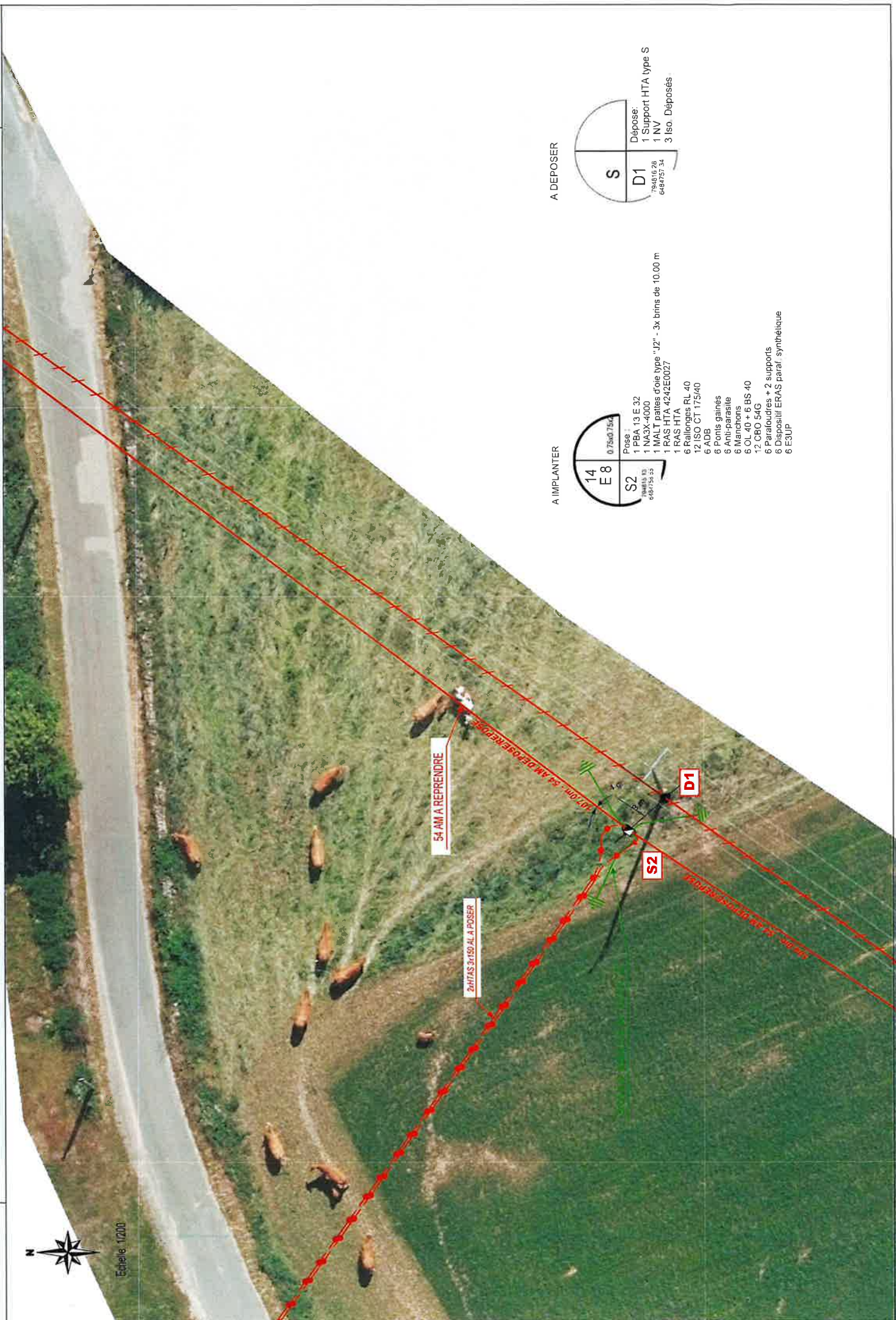


Echelle: 1/200

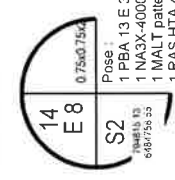




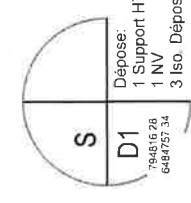
Echelle 1/2000



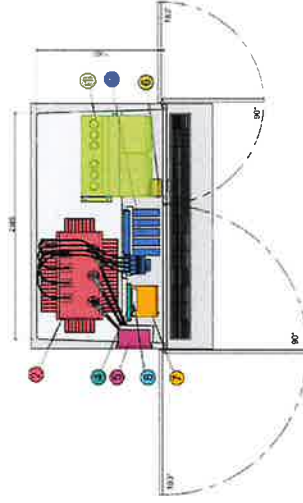
A IMPLANTER



A DEPOSER

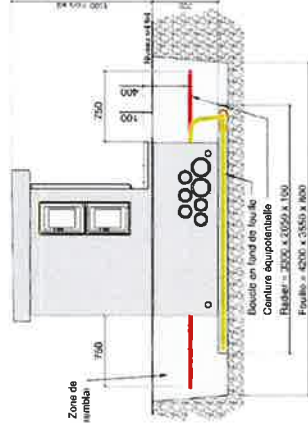


Implantation



- ⑩ Tableau MT (RMB type SOI)
- ② Transformateur P max 250 kVA
- ③ Tableau BT (TlPI 4/500)
- ④ Support CPL
- ⑤ 2 coffrets EP S20
- ⑥ Eclairage
- ⑦ Coffret de télécommande ITI ou
- ⑧ Détecteur de défaut

Fouille



Génie civil

